

# « Protéger et valoriser le massif »

18.2.02 LNS

**Quel est le rôle du Syndicat mixte du Salève ?**

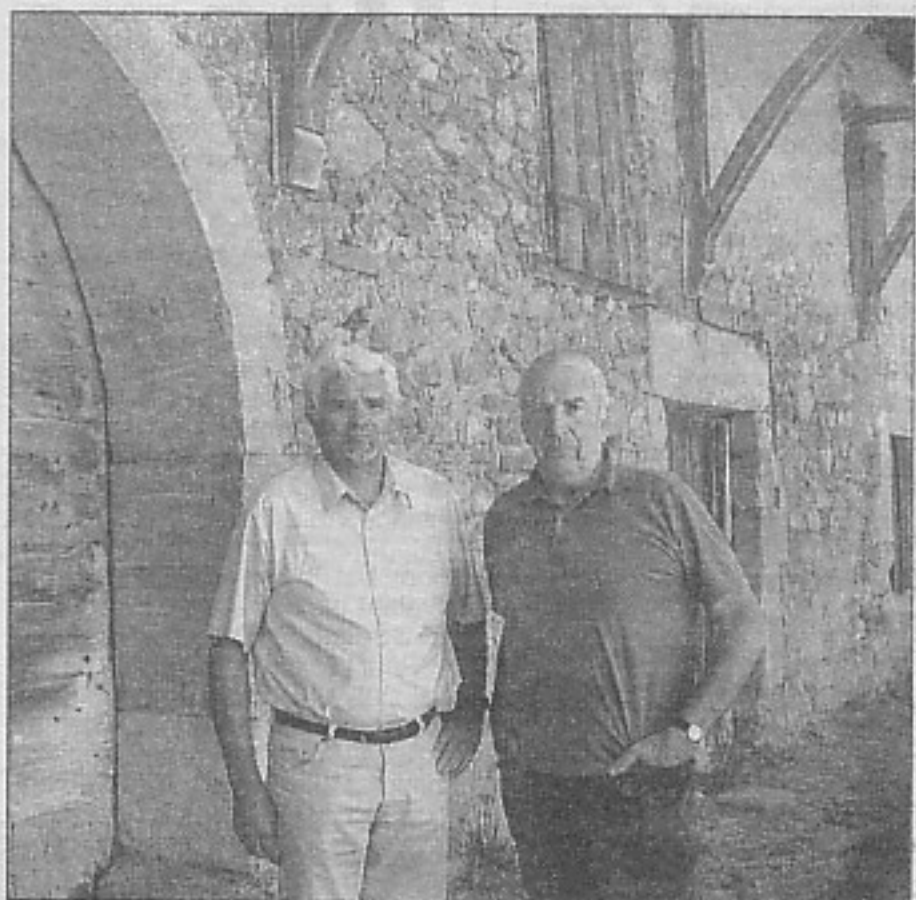
A.B. : Il a été créé en 1994 et sa mission est de protéger et de valoriser le Salève sur le territoire des 15 communes qui enserment le massif, plus Annemasse et Saint-Julien. Dans le domaine de l'équipement, nous avons fait quatorze petits parkings sur le sommet du Salève et organisé le ramassage des ordures. Nous avons également balisé 120 km de sentiers jusqu'au sommet et participé à la taille des vergers de poiriers de plein vent.

**Qu'en est-il de la Directive paysagère ?**

A.B. : Pour gérer le Salève, il fallait pouvoir se référer à des règles bien précises. Nous avons choisi la Directive paysagère, lancée par le ministère de l'Environnement, comme support. Le débat entre les communes et l'Etat pour déterminer un zonage du territoire est aujourd'hui terminé, mais la procédure administrative pure n'est pas encore achevée. Ce devrait être le cas à la fin de l'année. Dans l'aspect réglementaire, il y a également Natura 2000 qui va déterminer les zones à protéger en terme d'espèces sauvages ou de biotopes.

**Autre grand dossier : la Maison du Salève.**

A.B. : Nous avons aussi une mission de pédagogie envers le public. Il faut obtenir une compréhension et une adhésion de sa part, d'où un lieu spécifique comme la Maison du Salève à Présilly. Elle va expliquer la richesse du territoire, les enjeux à venir et les précautions à prendre pour s'installer dans une démarche de développement durable. Plus qu'un musée ou un écomusée, ce sera une maison de l'environnement qui incitera les



**Alain Bullat (à g.) et le maire de Présilly François Déprez devant la future Maison du Salève.**

gens à découvrir les alentours. L'histoire de l'homme sur le Salève du Néolithique à nos jours y également sera retracée. Elle devrait ouvrir ses portes dès la fin 2004-début 2005.

**En quoi consistera la Fête du Salève, le 15 septembre prochain ?**

A.B. : Elle s'inscrit dans le contexte de l'année internationale de la montagne décrétée par l'ONU. Le respect du Salève et de ses alpages sera à l'honneur. Ce ne sera ni une foire, ni une kermesse, ni une fête foraine. Nous allons privilégier les activités qui existent déjà sur le Salève, c'est à dire l'agriculture

(présentation de troupeaux, démonstrations de chiens de berger, Nldr), les associations sportives (parapente, modélisme, etc.) ou autre. A cette occasion, elles pourront signer un document intitulé « Guide du bon usage du Salève » pour affirmer que le territoire concerne tout le monde.

**Que pensez-vous des projets de réhabilitation du téléphérique ?**

A.B. : Pour l'instant, le syndicat n'est pas compétent dans ce domaine. Il n'empêche qu'on est bien obligé de réfléchir à son avenir dans le cadre d'une gestion globale du territoire.

Propos recueillis par L.J.